

Une grande failite

Londres, 1er janvier. Les journaux du soir annoncent que Samuel King et Church à Londres propriétaires de houillères et agents sous la raison sociale Church, Nilotel et Cie sont en failite. Le passif est de 97,000 livres sterling.

Les journaux annoncent également la failite de John Faust Esau marchand de charbons à Bradford. La failite est de 100,000 livres sterling.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LES FUNÉRAILLES. De M. Louis Motte-Bossut, membre de la Chambre de commerce, ancien adjoint au maire de Roubaix, chevalier de la Légion d'Honneur, ont eu lieu, ce matin, en l'église de Lannoy, au milieu d'une affluence considérable.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Scrépel-Roussel, vice-président, et Henri Mathon, membre de la Chambre de commerce de Roubaix; Amédée Prouvost, de Roubaix, et Boutemy, de Lannoy, chevaliers de la Légion d'Honneur; Alfred Delesalle président et Alfred Thiriez, membre du comité cotonnier de Lille.

Le deuil était conduit par M. Léon Motte, fils aîné du défunt.

Des couronnes étaient déposées sur le cercueil; d'autres, offertes par les employés et les ouvriers, étaient portées en avant du corps; la croix de la Légion d'Honneur était placée sur un coussin en velours, que portait le plus ancien ouvrier.

La musique municipale de Lannoy et une délégation de la musique municipale de Lys étaient présentes.

Les pompiers de Lannoy formaient la haie.

Dans l'assistance, on remarquait MM. les Maires de Lannoy, de Lys, de Tournai, pour compléter le conseil d'administration. Ont été élus: MM. Allart fils aîné, plafonneur; Delcourt Charles, menuisier; Leval Camille, menuisier; Willie Henri, marbrier; Cléty Constant, peintre; Thibaut fils, maçon; Delneste Dominique, couvreur; Kieble Victor, serrurier; Pachy Désiré, gileur de pierres.

La messe, célébrée par M. le doyen Destombes, a été chantée par la société chorale de l'église de Lannoy, à laquelle s'étaient joints MM. Broquet et Debeisieux, de l'église St-Martin, à Roubaix. L'offrande s'est faite à deux autels à la fois; elle a duré jusqu'à la fin de l'office.

Après l'heure, après l'absoute, le corps a été placé sur un corbillard; le cercueil, la famille, et un grand nombre d'assistants ont pris place dans des voitures.

Le cortège a traversé les rues de Lannoy au milieu de deux haies de curieux. Il est arrivé au cimetière de Roubaix vers deux heures; à partir de la rue du Tilleul, la foule était énorme sur tout le parcours. Le cercueil a été descendu dans le caveau d'attente.

M. Scrépel-Roussel, vice-président, a prononcé le discours suivant:

Messieurs, Avant que cette tombe ne se reforme sur la délicate mortelle de notre ami et regretté collègue, permettez-moi de vous retracer, en quelques mots, ce que fut celui dont nous déplorons aujourd'hui la perte.

Né à Roubaix en 1817, Louis Motte reçut de ses parents une éducation virile, éminemment chrétienne, et fit, au collège de St-Bertin, à St-Omer, de brillantes et solides études. Revenu dans sa famille, vers 1836, il travailla, d'abord, dans la filature de coton de son père, et là se révélèrent bientôt ses rares aptitudes, et son esprit d'initiative.

Non activé ni pouvait rester longtemps à l'étranger; aussi tourna-t-il ses regards vers l'étranger, où se montaient de nouvelles filatures, substituant les métiers rouvers, aux métiers à la main.

En 1846, après les concours de son honorable et intelligent beau-frère, M. Wattinne-Bossut, il fonda, à Roubaix, un établissement dont l'importance étonnait ses contemporains, et auquel on donna le nom d'atelier moderne, tant il paraissait gigantesque. Tout marcha au gré de ses desirs, lorsqu'un terrible incendie, détruisit cette vaste usine en ruinant ses espérances.

Son courage est un instant ébranlé; mais une mère aussi vaillante qu'énergique le soutient, et, bientôt, on voit s'élever une nouvelle filature plus considérable, puis une seconde. L'une d'elle est encore réduite en cendres, le double l'autre; et, en 1867, la filature Motte-Bossut faisait mouvoir cent dix mille broches.

En 1862, à l'exposition de Londres, ses produits avaient obtenu les plus hautes récompenses, et sur la proposition du jury, le gouvernement lui avait décerné la croix de la Légion d'Honneur, pour les éminents services rendus à l'industrie nationale. Mais, la filature ne suffisait plus à sa prodigieuse activité. Il dota la contrée d'une filature mécanique en coton, non sans lutte et sans combat; il prit part à divers établissements nouveaux de Roubaix, filature de laine, teinture et apprêts, qui ont été puissamment la fabrication de Roubaix, en contribuant à la perfection de ses produits. On le voit s'intéresser dans une fabrication de produits chimiques, et commettre diverses entreprises, toujours en vue de la grandeur industrielle du pays.

M. Motte-Bossut entra dans la vie publique, en 1860, comme conseiller municipal, et, plus tard, comme adjoint.

Appelé, en 1872, à faire partie de la Chambre de commerce, il fut l'un des membres les plus influents et les plus compétents, combattant sans relâche pour la défense de l'industrie nationale, et homme public; laissez-moi vous parler d'un fils de famille. Nul ne fut époux plus attentif et plus dévoué; nul ne fut père plus aimant et plus aimable; toujours gai et enjoué, se débarrassant, aux heures de repos, de toutes les préoccupations industrielles aux grandes affaires, il devenait un causeur spirituel, donnant du charme à tout ce qu'il disait, et s'efforçant, en un mot, de

faire, de son foyer, un séjour agréable et attrayant pour ses enfants qui se trouvaient jamais mieux que près de leur excellent père.

L'homme éminent, dans lequel Roubaix perd une organisation d'élite, et une intelligence rare, appartenait à cette forte génération de chrétiens convaincus, qui vivaient, dans la foi, leur honnêteté de manufacturier, leur conscience d'homme public, et leur amitié d'homme privé; à cette vaillante génération qui connaît les respects, et dont notre ville, pour son bonheur, compte encore bien des représentants, parmi ses enfants les plus distingués. Aussi M. Motte est-il mort avec le courage du chrétien, fidèle à ses convictions, fidèle à son Dieu. S'il laisse, dans nos cœurs, des regrets ineffaçables, il lègue à ses enfants, avec un nom entouré d'estime, l'exemple d'une vie qui sera pour eux un glorieux héritage et le plus beau titre d'honneur.

Adieu, cher ami! tu avais foi en une vie meilleure; nous avons, nous, la douce confiance, que tu reposes dans le sein du créateur, dont tu as reçu les suprêmes consolations.

Louis Motte! mon ami, adieu, adieu!

Pendant le service funéraire de Lannoy et d'autres services étaient célébrés dans l'église de Leers, et dans celle de Saint-Elisabeth, à Roubaix. Les ouvriers des établissements Motte y assistaient tous.

A. M.

L'ÉCHO DE NORD espère que l'incident Caudefray s'achèvera d'édifier les électeurs roubaisiens sur la maturité et la valeur de leurs choix d'il y a trois ans.

LES RÉCEPTIONS OFFICIELLES du jour de l'an ont eu lieu hier à la Mairie. A 5 heures, MM. Flipo, Laqueneux et Willems, adjoints, (M. le maire étant absent) se sont réunis chez M. le président du Tribunal de commerce, puis ont reçu successivement, dans le salon blanc de l'Hôtel-de-Ville, le président et les membres du Tribunal, les conseillers municipaux, les officiers de gendarmerie, et tous les fonctionnaires dépendant de l'administration municipale.

CHAMBRE SYNDICALE DES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX DE BATIMENTS. — Une élection a eu lieu dimanche, 30 décembre, à 11 heures du matin, pour compléter le conseil d'administration. Ont été élus: MM. Allart fils aîné, plafonneur; Delcourt Charles, menuisier; Leval Camille, menuisier; Willie Henri, marbrier; Cléty Constant, peintre; Thibaut fils, maçon; Delneste Dominique, couvreur; Kieble Victor, serrurier; Pachy Désiré, gileur de pierres.

LES ÉCOLES LIBRES. — Pour aider à la bonne direction et à la prospérité des écoles catholiques libres du diocèse de Cambrai, Mgr l'archevêque a décidé que des inspections régulières y seraient faites par des inspecteurs diocésains relevant directement de son autorité, et par des délégués paroissiaux. Voici le plan de cette organisation: 1° Un inspecteur général du diocèse, M. Bernot, ancien inspecteur, qui tiendra un bureau ouvert à toutes les communications (86, rue de la Louvrière, Lille), et qui adressera tous les deux mois des textes de compositions à tous les délégués paroissiaux.

2° Des délégués paroissiaux, hommes pour les garçons, dames pour les filles, qui feront une visite par mois dans l'école dont ils seront chargés, et recevront tous les deux mois le sujet d'une composition écrite qui sera dictée presque partout le même jour.

Une circulaire particulière leur sera adressée pour les détails pratiques de cette inspection, qui a exclusivement pour but d'exciter l'émulation dans les écoles et d'y faire progresser les études sur les matières que comportent les programmes de l'enseignement primaire.

La surveillance de l'instruction religieuse et morale est dévolue tout entière au curé de la paroisse.

On lit dans l'Écho du Nord: « Le tribunal de Lille s'est réuni lundi après-midi en chambre de conseil, dans la salle du tribunal civil, pour comparer devant lui un officier municipal d'un canton de l'arrondissement dont la déchéance est demandée par le procureur de la République. Le comparant est défendu par Me Ougneux. »

LE CRIME DU PALAIS-ROYAL A PARIS. — Le 1er janvier passera à Lille, venant de Bruxelles, l'inculpé Henri Bill, accusé de complicité dans l'assassinat de la fille Cézarine Lorrière et du vol commis à Paris chez M. Prestrot, bijoutier au Palais-Royal, galerie Montpensier. Bill sera livré aux autorités françaises, à Mouscron, pour être dirigé sur Lille et Paris, en exécution du traité international d'extradition.

Quand à son compagnon Alphonse Begehon, dont la peine de mort vient d'être commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, il sera dirigé le même jour sur la maison centrale de Louvain.

UN PÉDU. — Un nommé Thomas, demeurant 13, rue de la Halloterie, a été trouvé pendu lundi matin dans sa chambre. Cet homme est âgé de 50 ans, et a déjà essayé plusieurs fois de se pendre. Thomas était presque toujours en état d'ivresse.

INCENDIE. — Dimanche matin, vers huit heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un estaminet, rue Sainte-Catherine, 40. Le nouveau locataire, M. Canart, voulut allumer le fourneau à gaz, une fuite se produisit et occasionna un commencement d'incendie que M. Canart parvint à éteindre, non sans dommage. Il a les mains brûlées et tous les cheveux grillés. Les pertes sont évaluées à mille francs.

INCENDIE. — Le huit heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une cave de la rue de la Barre. Grâce au secours des voisins le feu a été éteint aussitôt.

MORT SUITE. — Dimanche, à dix heures du soir, à la Gare, un agent des douanes, Alphonse Delebecque, âgé de 50 ans, est mort subitement.

RIXE. — La police a arrêté dimanche, J.-B. Marchand, charbonnier, âgé de 20 ans, pour coups et blessures graves sur un individu qu'il a mis dans un tel état qu'il a fallu le transporter à l'hôpital St-Sauveur.

RECHERCHES. — La police recherche un sieur L..., comptable chez un brasseur de Salau, et qui aurait détourné au préjudice de son patron une somme de 3,136 francs qu'il serait venu déposer à Lille. Cette somme aurait été touchée par le prévenu chez un banquier de La Bassée.

NOTÉ. — Dimanche matin, vers sept heures, des passants trouvèrent sur le bord du canal, près de la passerelle de l'Esplanade, des vêtements. L'on fit des recherches dans le canal, et à neuf heures, on retirait le cadavre d'un jeune homme. Il a été reconnu par sa famille, qui habite les environs de Lille.

LES VOLONTAIRES POUR LE TONKIN. — Le détachement se composait ainsi: Un sergent d'exploitation, 8 soldats d'exploitation pris à la portion centrale de la section à Lille et choisis sur 20 infirmiers qui avaient demandé à faire partie de l'expédition.

Les autres étaient des infirmiers de visite non volontaires, désignés presque au dernier moment, et pris: un sergent à l'hôpital de Valenciennes, un soldat à l'hôpital de Valenciennes, un soldat à l'hôpital de Cambrai, un soldat à l'hôpital de Lille.

M. Magis, officier d'administration de Ire classe, chargé du service de l'hôpital militaire de Lille, dont nous signalons hier la nomination si méritée dans l'ordre de la Légion d'Honneur, a réuni dans une chambre les braves soldats qui vont au Tonkin prodigier leurs soins à leurs camarades blessés et malades, rôle effacé à coup sûr, mais qui n'est pas le moins périlleux et le moins pénible de tous. L'honorable commandant de la Ire section d'infirmiers militaires, dans un langage qui a produit la meilleure impression, leur a dit combien était grande la mission qui leur est confiée, ce que le pays attendait d'eux pour lui conserver les vaillants soldats qui lui acquièrent une terre nouvelle, et les a encouragés à persévérer dans l'esprit de discipline et d'abnégation dont ils ont toujours fait preuve.

Le détachement est parti peu après, tout le monde faisant preuve d'un entrain admirable.

M. Achard (Pierre-Frédéric), médecin aide-major de Ire classe au 43e régiment d'infanterie, est désigné pour faire partie de l'expédition du Tonkin.

M. Carton, capitaine en 2e à la 4e batterie du 27e régiment d'artillerie, adjoint à la direction de Douai, a été classé à la 11e batterie dudit régiment, dont il serait détaché pour occuper l'emploi de directeur du parc d'artillerie attaché au corps expéditionnaire du Tonkin.

LES ÉCOLES LIBRES. — Pour aider à la bonne direction et à la prospérité des écoles catholiques libres du diocèse de Cambrai, Mgr l'archevêque a décidé que des inspections régulières y seraient faites par des inspecteurs diocésains relevant directement de son autorité, et par des délégués paroissiaux. Voici le plan de cette organisation: 1° Un inspecteur général du diocèse, M. Bernot, ancien inspecteur, qui tiendra un bureau ouvert à toutes les communications (86, rue de la Louvrière, Lille), et qui adressera tous les deux mois des textes de compositions à tous les délégués paroissiaux.

2° Des délégués paroissiaux, hommes pour les garçons, dames pour les filles, qui feront une visite par mois dans l'école dont ils seront chargés, et recevront tous les deux mois le sujet d'une composition écrite qui sera dictée presque partout le même jour.

Une circulaire particulière leur sera adressée pour les détails pratiques de cette inspection, qui a exclusivement pour but d'exciter l'émulation dans les écoles et d'y faire progresser les études sur les matières que comportent les programmes de l'enseignement primaire.

La surveillance de l'instruction religieuse et morale est dévolue tout entière au curé de la paroisse.

On lit dans l'Écho du Nord: « Le tribunal de Lille s'est réuni lundi après-midi en chambre de conseil, dans la salle du tribunal civil, pour comparer devant lui un officier municipal d'un canton de l'arrondissement dont la déchéance est demandée par le procureur de la République. Le comparant est défendu par Me Ougneux. »

LE CRIME DU PALAIS-ROYAL A PARIS. — Le 1er janvier passera à Lille, venant de Bruxelles, l'inculpé Henri Bill, accusé de complicité dans l'assassinat de la fille Cézarine Lorrière et du vol commis à Paris chez M. Prestrot, bijoutier au Palais-Royal, galerie Montpensier. Bill sera livré aux autorités françaises, à Mouscron, pour être dirigé sur Lille et Paris, en exécution du traité international d'extradition.

Quand à son compagnon Alphonse Begehon, dont la peine de mort vient d'être commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, il sera dirigé le même jour sur la maison centrale de Louvain.

UN PÉDU. — Un nommé Thomas, demeurant 13, rue de la Halloterie, a été trouvé pendu lundi matin dans sa chambre. Cet homme est âgé de 50 ans, et a déjà essayé plusieurs fois de se pendre. Thomas était presque toujours en état d'ivresse.

INCENDIE. — Dimanche matin, vers huit heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un estaminet, rue Sainte-Catherine, 40. Le nouveau locataire, M. Canart, voulut allumer le fourneau à gaz, une fuite se produisit et occasionna un commencement d'incendie que M. Canart parvint à éteindre, non sans dommage. Il a les mains brûlées et tous les cheveux grillés. Les pertes sont évaluées à mille francs.

INCENDIE. — Le huit heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une cave de la rue de la Barre. Grâce au secours des voisins le feu a été éteint aussitôt.

MORT SUITE. — Dimanche, à dix heures du soir, à la Gare, un agent des douanes, Alphonse Delebecque, âgé de 50 ans, est mort subitement.

RIXE. — La police a arrêté dimanche, J.-B. Marchand, charbonnier, âgé de 20 ans, pour coups et blessures graves sur un individu qu'il a mis dans un tel état qu'il a fallu le transporter à l'hôpital St-Sauveur.

RECHERCHES. — La police recherche un sieur L..., comptable chez un brasseur de Salau, et qui aurait détourné au préjudice de son patron une somme de 3,136 francs qu'il serait venu déposer à Lille. Cette somme aurait été touchée par le prévenu chez un banquier de La Bassée.

NOTÉ. — Dimanche matin, vers sept heures, des passants trouvèrent sur le bord du canal, près de la passerelle de l'Esplanade, des vêtements. L'on fit des recherches dans le canal, et à neuf heures, on retirait le cadavre d'un jeune homme. Il a été reconnu par sa famille, qui habite les environs de Lille.

LES VOLONTAIRES POUR LE TONKIN. — Le détachement se composait ainsi: Un sergent d'exploitation, 8 soldats d'exploitation pris à la portion centrale de la section à Lille et choisis sur 20 infirmiers qui avaient demandé à faire partie de l'expédition.

Les autres étaient des infirmiers de visite non volontaires, désignés presque au dernier moment, et pris: un sergent à l'hôpital de Valenciennes, un soldat à l'hôpital de Valenciennes, un soldat à l'hôpital de Cambrai, un soldat à l'hôpital de Lille.

M. Magis, officier d'administration de Ire classe, chargé du service de l'hôpital militaire de Lille, dont nous signalons hier la nomination si méritée dans l'ordre de la Légion d'Honneur, a réuni dans une chambre les braves soldats qui vont au Tonkin prodigier leurs soins à leurs camarades blessés et malades, rôle effacé à coup sûr, mais qui n'est pas le moins périlleux et le moins pénible de tous. L'honorable commandant de la Ire section d'infirmiers militaires, dans un langage qui a produit la meilleure impression, leur a dit combien était grande la mission qui leur est confiée, ce que le pays attendait d'eux pour lui conserver les vaillants soldats qui lui acquièrent une terre nouvelle, et les a encouragés à persévérer dans l'esprit de discipline et d'abnégation dont ils ont toujours fait preuve.

Le détachement est parti peu après, tout le monde faisant preuve d'un entrain admirable.

LES ÉCOLES LIBRES. — Pour aider à la bonne direction et à la prospérité des écoles catholiques libres du diocèse de Cambrai, Mgr l'archevêque a décidé que des inspections régulières y seraient faites par des inspecteurs diocésains relevant directement de son autorité, et par des délégués paroissiaux. Voici le plan de cette organisation: 1° Un inspecteur général du diocèse, M. Bernot, ancien inspecteur, qui tiendra un bureau ouvert à toutes les communications (86, rue de la Louvrière, Lille), et qui adressera tous les deux mois des textes de compositions à tous les délégués paroissiaux.

2° Des délégués paroissiaux, hommes pour les garçons, dames pour les filles, qui feront une visite par mois dans l'école dont ils seront chargés, et recevront tous les deux mois le sujet d'une composition écrite qui sera dictée presque partout le même jour.

Une circulaire particulière leur sera adressée pour les détails pratiques de cette inspection, qui a exclusivement pour but d'exciter l'émulation dans les écoles et d'y faire progresser les études sur les matières que comportent les programmes de l'enseignement primaire.

La surveillance de l'instruction religieuse et morale est dévolue tout entière au curé de la paroisse.

On lit dans l'Écho du Nord: « Le tribunal de Lille s'est réuni lundi après-midi en chambre de conseil, dans la salle du tribunal civil, pour comparer devant lui un officier municipal d'un canton de l'arrondissement dont la déchéance est demandée par le procureur de la République. Le comparant est défendu par Me Ougneux. »

LE CRIME DU PALAIS-ROYAL A PARIS. — Le 1er janvier passera à Lille, venant de Bruxelles, l'inculpé Henri Bill, accusé de complicité dans l'assassinat de la fille Cézarine Lorrière et du vol commis à Paris chez M. Prestrot, bijoutier au Palais-Royal, galerie Montpensier. Bill sera livré aux autorités françaises, à Mouscron, pour être dirigé sur Lille et Paris, en exécution du traité international d'extradition.

Quand à son compagnon Alphonse Begehon, dont la peine de mort vient d'être commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, il sera dirigé le même jour sur la maison centrale de Louvain.

UN PÉDU. — Un nommé Thomas, demeurant 13, rue de la Halloterie, a été trouvé pendu lundi matin dans sa chambre. Cet homme est âgé de 50 ans, et a déjà essayé plusieurs fois de se pendre. Thomas était presque toujours en état d'ivresse.

INCENDIE. — Dimanche matin, vers huit heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un estaminet, rue Sainte-Catherine, 40. Le nouveau locataire, M. Canart, voulut allumer le fourneau à gaz, une fuite se produisit et occasionna un commencement d'incendie que M. Canart parvint à éteindre, non sans dommage. Il a les mains brûlées et tous les cheveux grillés. Les pertes sont évaluées à mille francs.

INCENDIE. — Le huit heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une cave de la rue de la Barre. Grâce au secours des voisins le feu a été éteint aussitôt.

MORT SUITE. — Dimanche, à dix heures du soir, à la Gare, un agent des douanes, Alphonse Delebecque, âgé de 50 ans, est mort subitement.

RIXE. — La police a arrêté dimanche, J.-B. Marchand, charbonnier, âgé de 20 ans, pour coups et blessures graves sur un individu qu'il a mis dans un tel état qu'il a fallu le transporter à l'hôpital St-Sauveur.

RECHERCHES. — La police recherche un sieur L..., comptable chez un brasseur de Salau, et qui aurait détourné au préjudice de son patron une somme de 3,136 francs qu'il serait venu déposer à Lille. Cette somme aurait été touchée par le prévenu chez un banquier de La Bassée.

NOTÉ. — Dimanche matin, vers sept heures, des passants trouvèrent sur le bord du canal, près de la passerelle de l'Esplanade, des vêtements. L'on fit des recherches dans le canal, et à neuf heures, on retirait le cadavre d'un jeune homme. Il a été reconnu par sa famille, qui habite les environs de Lille.

LES VOLONTAIRES POUR LE TONKIN. — Le détachement se composait ainsi: Un sergent d'exploitation, 8 soldats d'exploitation pris à la portion centrale de la section à Lille et choisis sur 20 infirmiers qui avaient demandé à faire partie de l'expédition.

Les autres étaient des infirmiers de visite non volontaires, désignés presque au dernier moment, et pris: un sergent à l'hôpital de Valenciennes, un soldat à l'hôpital de Valenciennes, un soldat à l'hôpital de Cambrai, un soldat à l'hôpital de Lille.

M. Magis, officier d'administration de Ire classe, chargé du service de l'hôpital militaire de Lille, dont nous signalons hier la nomination si méritée dans l'ordre de la Légion d'Honneur, a réuni dans une chambre les braves soldats qui vont au Tonkin prodigier leurs soins à leurs camarades blessés et malades, rôle effacé à coup sûr, mais qui n'est pas le moins périlleux et le moins pénible de tous. L'honorable commandant de la Ire section d'infirmiers militaires, dans un langage qui a produit la meilleure impression, leur a dit combien était grande la mission qui leur est confiée, ce que le pays attendait d'eux pour lui conserver les vaillants soldats qui lui acquièrent une terre nouvelle, et les a encouragés à persévérer dans l'esprit de discipline et d'abnégation dont ils ont toujours fait preuve.

Le détachement est parti peu après, tout le monde faisant preuve d'un entrain admirable.

LES ÉCOLES LIBRES. — Pour aider à la bonne direction et à la prospérité des écoles catholiques libres du diocèse de Cambrai, Mgr l'archevêque a décidé que des inspections régulières y seraient faites par des inspecteurs diocésains relevant directement de son autorité, et par des délégués paroissiaux. Voici le plan de cette organisation: 1° Un inspecteur général du diocèse, M. Bernot, ancien inspecteur, qui tiendra un bureau ouvert à toutes les communications (86, rue de la Louvrière, Lille), et qui adressera tous les deux mois des textes de compositions à tous les délégués paroissiaux.

2° Des délégués paroissiaux, hommes pour les garçons, dames pour les filles, qui feront une visite par mois dans l'école dont ils seront chargés, et recevront tous les deux mois le sujet d'une composition écrite qui sera dictée presque partout le même jour.

Une circulaire particulière leur sera adressée pour les détails pratiques de cette inspection, qui a exclusivement pour but d'exciter l'émulation dans les écoles et d'y faire progresser les études sur les matières que comportent les programmes de l'enseignement primaire.

La surveillance de l'instruction religieuse et morale est dévolue tout entière au curé de la paroisse.

On lit dans l'Écho du Nord: « Le tribunal de Lille s'est réuni lundi après-midi en chambre de conseil, dans la salle du tribunal civil, pour comparer devant lui un officier municipal d'un canton de l'arrondissement dont la déchéance est demandée par le procureur de la République. Le comparant est défendu par Me Ougneux. »

LE CRIME DU PALAIS-ROYAL A PARIS. — Le 1er janvier passera à Lille, venant de Bruxelles, l'inculpé Henri Bill, accusé de complicité dans l'assassinat de la fille Cézarine Lorrière et du vol commis à Paris chez M. Prestrot, bijoutier au Palais-Royal, galerie Montpensier. Bill sera livré aux autorités françaises, à Mouscron, pour être dirigé sur Lille et Paris, en exécution du traité international d'extradition.

Quand à son compagnon Alphonse Begehon, dont la peine de mort vient d'être commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, il sera dirigé le même jour sur la maison centrale de Louvain.

UN PÉDU. — Un nommé Thomas, demeurant 13, rue de la Halloterie, a été trouvé pendu lundi matin dans sa chambre. Cet homme est âgé de 50 ans, et a déjà essayé plusieurs fois de se pendre. Thomas était presque toujours en état d'ivresse.

INCENDIE. — Dimanche matin, vers huit heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un estaminet, rue Sainte-Catherine, 40. Le nouveau locataire, M. Canart, voulut allumer le fourneau à gaz, une fuite se produisit et occasionna un commencement d'incendie que M. Canart parvint à éteindre, non sans dommage. Il a les mains brûlées et tous les cheveux grillés. Les pertes sont évaluées à mille francs.

INCENDIE. — Le huit heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une cave de la rue de la Barre. Grâce au secours des voisins le feu a été éteint aussitôt.

MORT SUITE. — Dimanche, à dix heures du soir, à la Gare, un agent des douanes, Alphonse Delebecque, âgé de 50 ans, est mort subitement.

RIXE. — La police a arrêté dimanche, J.-B. Marchand, charbonnier, âgé de 20 ans, pour coups et blessures graves sur un individu qu'il a mis dans un tel état qu'il a fallu le transporter à l'hôpital St-Sauveur.

RECHERCHES. — La police recherche un sieur L..., comptable chez un brasseur de Salau, et qui aurait détourné au préjudice de son patron une somme de 3,136 francs qu'il serait venu déposer à Lille. Cette somme aurait été touchée par le prévenu chez un banquier de La Bassée.

NOTÉ. — Dimanche matin, vers sept heures, des passants trouvèrent sur le bord du canal, près de la passerelle de l'Esplanade, des vêtements. L'on fit des recherches dans le canal, et à neuf heures, on retirait le cadavre d'un jeune homme. Il a été reconnu par sa famille, qui habite les environs de Lille.

LES VOLONTAIRES POUR LE TONKIN. — Le détachement se composait ainsi: Un sergent d'exploitation, 8 soldats d'exploitation pris à la portion centrale de la section à Lille et choisis sur 20 infirmiers qui avaient demandé à faire partie de l'expédition.

Les autres étaient des infirmiers de visite non volontaires, désignés presque au dernier moment, et pris: un sergent à l'hôpital de Valenciennes, un soldat à l'hôpital de Valenciennes, un soldat à l'hôpital de Cambrai, un soldat à l'hôpital de Lille.

M. Magis, officier d'administration de Ire classe, chargé du service de l'hôpital militaire de Lille, dont nous signalons hier la nomination si méritée dans l'ordre de la Légion d'Honneur, a réuni dans une chambre les braves soldats qui vont au Tonkin prodigier leurs soins à leurs camarades blessés et malades, rôle effacé à coup sûr, mais qui n'est pas le moins périlleux et le moins pénible de tous. L'honorable commandant de la Ire section d'infirmiers militaires, dans un langage qui a produit la meilleure impression, leur a dit combien était grande la mission qui leur est confiée, ce que le pays attendait d'eux pour lui conserver les vaillants soldats qui lui acquièrent une terre nouvelle, et les a encouragés à persévérer dans l'esprit de discipline et d'abnégation dont ils ont toujours fait preuve.

Le détachement est parti peu après, tout le monde faisant preuve d'un entrain admirable.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Roubaix, le 29 décembre 1883. Monsieur Rebouss, propriétaire-gérant du Journal de Roubaix.

A l'approche du jour de l'an, un nombre considérable de marchands ambulants, grands et petits, circulent de maison en maison offrant des produits bien variés, à bon marché, mais n'ayant de bon et de beau que l'apparence, et en général étant d'origine étrangère, notamment de l'Allemagne.

La population ouvrière ferait bien de se mettre en garde contre ces charlatans et peut-être ces espions; pour cela le meilleur moyen est de leur fermer la porte au nez. Ce n'est pas poli, mais enfin il faut savoir se rendre maître chez soi.

D'ailleurs ces nomades sont bien moins scrupuleux: ils ne se gênent pas, lorsqu'une porte est ouverte, de pénétrer jusqu'au fond de l'habitation. Il y a tout avantage, pour nous, Français, à n'acheter que des produits portant les marques de fabricants français; par ce moyen les ouvriers se protègent eux-mêmes, lorsqu'en achetant des produits étrangers ils se font concurrence et s'exposent au chômage.

Si vous jugez convenable, d'insérer cette lettre, dans votre journal, j'aime à croire que vous rendrez service au commerce français, malheureusement si éprouvé.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Un patriote.

LA GRÈVE DU CATEAU

Une grève vient d'éclater au Cateau chez MM. Lempereur et Chantreuil. Voici le récit qu'en donne l'Écho du Nord: Les ouvriers ont reçu, vendredi, leurs livrets avec le montant de leurs fonds, en attendant qu'il fut procédé dans le plus bref délai à la liquidation de la caisse de secours.

La journée de vendredis est passée dans le plus grand calme, les ouvriers inoccupés se bornant à parcourir les rues en chantant; mais samedi matin, les grévistes se sont rassemblés sur la place Thiers en face de l'établissement de MM. Lempereur et Chantreuil. Ils ont lancé des pierres dans les fenêtres de l'usine et bariolés presque tous les carreaux. Les gendarmes et les agents de police sont restés en permanence sur la place pour maintenir l'ordre et empêcher les troubles.

Vers six heures du soir, un renfort de quatre brigades à cheval, commandées par un capitaine, est arrivé de Cambrai; les gendarmes ont stationné aux abords de la Catiennette et sur la Grande-Place avec l'ordre de disperser tous les rassemblements.